



Évacuation par hélicoptère du mont Kilimandjaro - FAQ -



1. À quelle altitude maximale l'hélicoptère peut-il atterrir ?

L'altitude maximale d'atterrissage dépend des conditions météorologiques et du terrain, ainsi que des limites suivantes:

- **Kibo Hut (4 700m)** – max **220 kg** passager + bagage combinés
- **Barafu Hut (~4 600m)** – max **240 kg**
- **Karanga / Barranco / Moir Huts (~3 900–4 200m)** – max **280 kg**
- **Millennium / Shira / Horombo Huts (~3 700m)** – max **300 kg**
- **Sites en dessous de 3 350m** – jusqu'à **350 kg**

**La décision finale revient au pilote en fonction des conditions en temps réel.*

2. Où se trouve le point d'atterrissage de l'hélicoptère à Moshi et quel est l'hôpital utilisé ?

Habituellement, l'atterrissage se fait à l'**aéroport de Moshi** ou à l'**aéroport international du Kilimandjaro (JRO)**. En cas d'urgence grave, l'atterrissage peut se faire directement à l'**hôpital KCMC à Moshi** où les patients sont généralement transférés ou, si nécessaire, aérotransportés jusqu'à **Nairobi pour des soins avancés**.

3. Les grimpeurs reçoivent-ils toujours une carte de membre ?

Oui, tous les grimpeurs inscrits recevront **une carte de membre numérique ou physique de Maisha**.

4. L'adhésion est-elle valable un mois ?

Oui, **la couverture est valable pendant 30 jours** à partir de la date d'activation.

5. L'adhésion couvre-t-elle à la fois les ascensions et les safaris ?

Oui, **la couverture Maisha s'étend à toute la Tanzanie**, y compris les ascensions en montage et les activités de safari.

Dans quels cas une évacuation médicale est-elle effectuée ?

Les évacuations par hélicoptère sont uniquement menées dans **les situations d'urgence vitale**, telles que:

- Mal aigu des montagnes sévère (ex: **MAM avec oedème cérébral ou pulmonaire**)
- **Traumatisme grave**
- Toute autre **urgence médicale grave**

Les clients souffrant d'un mal des montagnes **léger ou modéré** devront redescendre avec une assistance.

Détails nécessaires avant une évacuation médicale par hélicoptère

Pour entamer la démarche d'évacuation aérienne, nous devons disposer des informations suivantes:

1. Nom complet de la victime et informations du passeport
2. Description de l'état de santé et des premiers soins prodigués
3. Si la victime peut s'asseoir ou doit être allongée sur une civière
4. Nom de la compagnie et du guide d'ascension
5. Poids de la victime (en kg)
6. Lieu de prise en charge, ainsi que les **conditions météorologiques et de vent**

Pour plus d'informations, veuillez consulter les [Conditions générales d'AMREF Flying Doctors](#).